

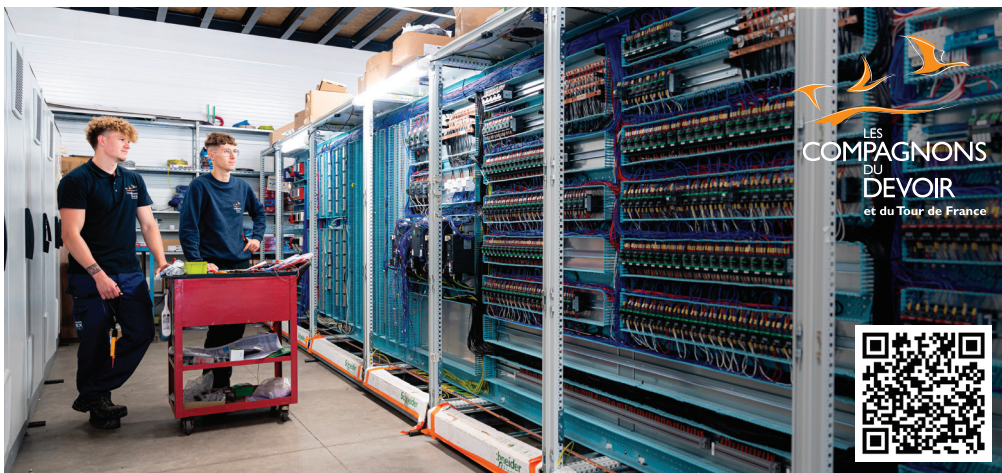
ÉLECTRICITÉ ÉLECTROTECHNIQUE



#efficienceénergétique

#interconnectivité

#transitionnumérique



© 12/2024 Compagnons du Devoir - Crédits photos : © Thierry Caron / Divergence - Ne pas jeter sur la voie publique.

L'électrotechnicien ou l'électrotechnicienne met en œuvre et maintient les installations électriques.

Il (elle) assure également les essais et la mise au point des systèmes automatisés, conformément aux normes techniques et environnementales. Amené(e) à travailler dans plusieurs branches d'activités, notamment dans tous les secteurs industriels, de production, de distribution d'énergies et tous les domaines de construction, il (elle) doit être polyvalent(e) et adapter ses ouvrages aux secteurs dans lesquels il (elle) intervient. Par exemple : naval, pharmaceutique, environnemental, transport, robotique, bâtiment, etc.

Dans un monde de plus en plus connecté, l'électrotechnicien(ne) doit être capable de suivre les évolutions technologiques afin d'adapter ses compétences.

Les qualités requises sont la polyvalence, la logique et l'autonomie.

DÉBOUCHÉS

Ouvrier(ère) qualifié(e) - Technicien(ne) supérieur(e) -
Responsable maintenance -
Technicien(ne) en bureau d'études -
Chargé(e) d'affaires - Chef(fe) d'entreprise...

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (BRUTE)

1 747 € en début de carrière
et à partir de 3 000 €
pour un(e) chargé(e) d'affaires.

PARCOURS DE FORMATION*

Post-collège

Post-bac

J'ai un diplôme du métier

BAC PRO Métiers de l'électricité
et de ses environnements connectés
(3 ans)

BTS Électrotechnique
(2 ans)

Départ sur le Tour de France + une étape internationale d'un an minimum

Modules de perfectionnement métier (1 an)

BTS Électrotechnique (2 ans)

LICENCE PROFESSIONNELLE Systèmes pluritechniques et gestion de production (1 an)

EXECUTIVE MASTER Responsable de projets pluritechnologiques (2 ans)

* Parcours susceptible d'évoluer.

INFOS

Renseignements et inscriptions dans la maison des Compagnons du Devoir la plus proche de chez vous ou sur notre site Internet.



www.compagnons-du-devoir.com